



Liquidation régime matrimonial

Par **Tourguenev**, le **20/06/2016** à **11:01**

Bonjour

En attente depuis 14 ans (!) de la liquidation de notre régime matrimonial : mon ex-mari a annoncé depuis 2 ans son intention de racheter mes parts dans la maison que nous avons encore en commun, la répartition a été faite par le notaire, et impossible d'obtenir un rendez-vous pour régler l'affaire.

Apparemment le notaire se comporte comme s'il était l'avocat de mon ex-mari ; et il fait traîner à n'en plus finir.

Or je veux absolument sortir de cette indivision ; comment faire ? Quelle démarche entreprendre vis à vis du notaire ?

Par avance merci